

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, en session ordinaire sous la présidence de Mme le Maire.

Convocation du : 04/03/2024
Nombre de Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13

Etaient présents : Mesdames, Messieurs ISABELLON Isabelle, JOURDAIN Luc, MAINGRET Benoît, TIXIER Floriane, BONNET Marc, BRUNEAU Marline, CHOUTEAU Eric, DEROUINEAU Flora, GRANDIN Isabelle, JANOT Claude-Annik, LAURY Julien, MARTIN Sylvie, MONNIER Benoît.

Absent : Madame FALLOUX Bénédicte, Monsieur RAFFIER David.

Madame MARTIN Sylvie a été désignée secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

Délibération n°2024-012

Vote du budget primitif 2024

Le budget primitif 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 136 786.82 € pour la section de fonctionnement et à 1 005 432.28 € pour la section d'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VOTE** le budget primitif 2024,
- **MANDATE et AUTORISE** Madame le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération.

Le registre est dûment signé

Pour copie certifiée conforme
LE PUY NOTRE DAME, le 22 mars 2024

La secrétaire de séance,

MARTIN Sylvie



Le Maire

Isabelle



Accusé de réception en préfecture
049-214902538-20240322-DCM2024-012-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

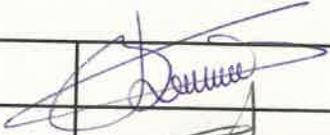
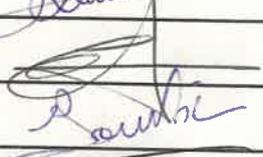
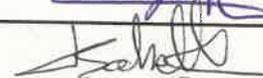
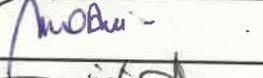
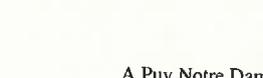
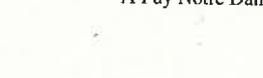
Date de convocation : 07/03/2024

Présenté par le Maire (1),

A Puy Notre Dame, le 18/03/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire(2), réunie en session Ordinaire
A Le Puy Notre Dame, le 18/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),(3).

M. BONNET Marc	
M. CHOUTEAU Eric	
M. JOURDAIN Luc	
M. LAURY Julien	
M. MAINGRET Benoît	
M. MONNIER Benoît	
Mme BRUNEAU Marline	
Mme DEROUINEAU Flora	
Mme GRANDIN Isabelle	
Mme ISABELLON Isabelle	
Mme JANOT Claude-Annik	
Mme MARTIN Sylvie	
Mme TIXIER Floriane	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Puy Notre Dame, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.